

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

UNIVERSITÉ MOHAMEDKHIDER – BISKRA



FACULTÉ DES LETTRES ET DES LANGUES

Département des langues étrangères

Filière de français

Systeme L.M.D

Mémoire élaboré en vue de l'obtention du diplôme de Master

Option : sciences du langage

**Pour une analyse sociolinguistique des
pratiques langagières dans le milieu
socioprofessionnel. Cas de la société
nationale Sonatrach à Hassi Messaoud**

Sous la direction de :

M. : Samir CHELLOUAI

Présenté et soutenu par :

M^{elle} : FriekhKhadidja

Membres du jury :

Président : CHELLOUAI Samir:

Rapporteur : BAISSA Rabiha:

Examineur : BOUDOUNET Naima :

Année universitaire :

2020 - 2021

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

UNIVERSITÉ MOHAMEDKHIDER – BISKRA



FACULTÉ DES LETTRES ET DES LANGUES

Département des langues étrangères

Filière de français

Systeme L.M.D

Mémoire élaboré en vue de l'obtention du diplôme de Master

Option : sciences du langage

**Pour une analyse sociolinguistique des
pratiques langagières dans le milieu
socioprofessionnel. Cas de la société
nationale Sonatrach à Hassi Messaoud**

Sous la direction de :

M. : Samir CHELLOUAI

Présenté et soutenu par :

M^{elle} : FriekhKhadidja

Membres du jury :

Président : CHELLOAI Samir

Rapporteur : BAISSA Rabiha

Examineur : BOUDOUNET Naima

Année universitaire :

2020 - 2021

Dédicace

*À la mémoire de ma grand-mère Hella
Fatima Zohra qui me comblait d'amour et
d'affection.*

*À mes parents Mohamed & Necib Malika
pour le sens de leurs soutiens et pour leurs amours
qu'ils m'ont toujours donné, leurs encouragements et
toute l'aide qu'ils m'ont apportée durant mes études...*

*À mes chers frères et ma sœur pour leurs soutiens et
leurs encouragements : Fakhereddine,
Faïçal, Fares, Favez,
Djohar.*

À ma nièce Tessnim.

À ma chère tante Salih.

*À toute ma famille pour le soutien qu'elle m'a
apporté.*

*À tous les membres de "BISKRA READS" et
surtout Phoukri Hafid*

*À celui qui a été à mes côtés durant la réalisation
de ce travail.*

Khadija...

REMERCIEMENTS

Je tiens à présenter mes remerciements les plus profonds à Monsieur CHELLOUAI Samir, mon encadreur, pour avoir accepté d'encadrer mon travail et pour toutes ses contributions, aides et soutien et surtout pour sa patience.

J'adresse mes plus sincères remerciements à mes très chers parents, mes frères et ma sœur.

Je remercie également tout le personnel de Sonatrach.

Enfin ; je remercie mes proches et amis, qui m'ont accompagné, aidé, soutenu et encouragé tout au long de la réalisation de ce mémoire.

Merci.

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES.....	i
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	3
Introduction générale	4
Chapitre I	Cadre
théorique et définition des concepts	7
Introduction	Erreur ! Signet non défini.
1. La situation sociolinguistique de l'Algérie.....	9
1.1 La langue arabe	10
1.1.1 L'arabe classique	10
1-1-2 L'Arabe conventionnel ou moderne :	11
1.1.3 L'arabe algérien.....	11
1.2 Le tamazight	12
1.2.1 Les variantes de tamazight.....	12
1.3 les langues étrangères	13
1.3.1 La langue française.....	13
1.3.2 la langue anglaise	14
1.3.3 les autres langues étrangères.....	15
2. Cadre théorique et définition des concepts	16
2.1 Les pratiques langagières des algériens.....	16
2.1 Le plurilinguisme	17
2.1.1 Définition de « plurilinguisme ».....	17
2.1.2 La plurilinguisme de la société Algérienne.....	17
2.2 L'alternance codique	19
2.2.1 Définition	19
2.2.2 Les types d'alternance codique	19
2.3 L'emprunt	20
2.3.1 Définition	20
2.3.2 Les différents types d'emprunt.....	21
2.3.2.1 L'emprunt lexical	21
2.3.2.2 L'emprunt syntaxique	21

2.3.2.3 L'emprunt phonétique	22
2.4 La diglossie	23
2.5 Les sources de variations	23
2.6 La politique linguistique de l'Algérie.....	25
2.6.1 La politique linguistique.....	25
2.6.2 La planification linguistique.....	25
2.6.3 La politique linguistique algérienne	26
2.6.4 La politique linguistico-économique algérienne	27
2.6.5 Quelle(s) langue(s) pour l'économie algérienne	27
2.7 Présentation du terrain de recherche.....	28
Chapitre II	
ANALYSE.....	.30
1. Analyse de l'enquête	33
1.1 Les rubriques thématiques du questionnaire.....	33
1.2 échantillon réalisé	33
Synthèse.....	43
2. Analyse de l'interview	45
2.1 Pratiques langagières au niveau de SONATRACH	45
2.2 Demande des compétences linguistiques lors de recrutement.....	46
2.3 L'utilisation de l'emprunt de l'arabe algérien vers le français	47
CONCLUSION GÉNÉRALE	49
BIBLIOGRAPHIE.....	52
ANNEXES	Erreur ! Signet non défini.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Introduction générale

L'Algérie est un pays plurilingue, dans lequel plusieurs langues coexistent, en l'occurrence l'arabe (algérien et classique), le berbère (avec toutes ses variétés) et le français enseigné aux établissements scolaires et comme langue de l'enseignement scientifique universitaire. Il reste un outil de travail et de communication malgré toutes les tentatives de la rabaisser sur la scène linguistique locale.

La situation des langues en Algérie nous amène à remarquer l'existence d'un plurilinguisme qui donne l'occasion à des locuteurs maîtrisant souvent deux langues ou plus, de prendre la parole en utilisant l'une ou l'autre, sinon en alternant entre eux.

En plus, Le Sahara est une région industrielle et économique il se caractérise par un plurilinguisme, arabe (classique et dialectal) et kabyle en passant par le français et même l'anglais dans une ville marquée par la diversité des langues, à l'instar de la ville de Hassi Messaoud. Aussi, il est un lieu important de contact entre les langues et les groupes linguistiques.

Tant que l'Algérie est considérée comme le deuxième pays francophone (Y. DERRADJI, 2004 : 21). Cela explique que le français détient une position fondamentale dans l'espace sociolinguistique algérien, toutes les entreprises au Sahara utilisent le français comme une langue de contact. À noter que remarquer que malgré ces efforts « le français reste la principale langue du travail » (TALEB IBRAHIM.KH cread p87). Si au sens sociologique du terme, les francophones de l'Algérie sont dominés économiquement et sociolinguistiquement par les anglophones, cela est le cas d'aujourd'hui.

Notre recherche s'inscrit dans le cadre général de la sociolinguistique, il tente d'évaluer et d'analyser langues utilisées dans un secteur économique. L'intérêt de ce travail de recherche est d'étudier principalement les pratiques langagières au niveau de **Sonatrach**.

Le but de cette recherche est d'étudier la réalité sociolinguistique au milieu socioprofessionnel notamment dans le secteur économique au Sahara, et montrer la place de chaque langue au sein de l'entreprise, que nous voudrions nous intéresser justement aux langues en usage dans les entreprises algériennes et étrangères.

En effet, notre recherche a comme objectif d'analyser les pratiques linguistiques au milieu socioprofessionnel économique algérien. Pour ce faire, nous avons choisi

comme échantillon une société d'une grande renommée nationale et internationale publique, la Sonatrach. Nous tâcherons ainsi de saisir de visu la situation linguistique en général au sein du milieu socioprofessionnel économique et, en même temps, de connaître la place consacrée à la langue française.

Depuis sa création en 1963, Sonatrach travaille principalement en français, malgré les vagues d'arabisation qui ont secoué le pays. Le français reste langue de travail au niveau de l'entreprise (la langue du contrat et de la convention), et dans toutes les administrations.

Ensuite, la maîtrise des langues étrangères devient aujourd'hui un véritable atout, parler une ou plusieurs langues étrangères devenues actuellement un outil de travail primordial.

Au cours de travail, les fonctionnaires ont recours à trois différentes langues : l'arabe algérien, le français et parfois l'arabe scolaire (tout dépend du répertoire linguistique des usagers). L'observation des pratiques langagières des travailleurs pendant ces situations formelles nous montre qu'elles sont caractérisées par un usage alterné des langues citées.

Notre intérêt se porte particulièrement sur les pratiques langagières des travailleurs algériens du secteur économique en mettant l'accent sur la véritable place qu'occupe le français.

Nous étudierons la valeur accordée aux compétences linguistiques dans la Sonatrach et le secteur économique algérien, et quelles langues sont nécessaires ?

Dans cette recherche, nous tenterons d'apporter quelques réponses aux questions suivantes :

Trois questions qui encadrent notre réflexion :

1. Qu'est-ce qui définit le statut des langues en Algérie, qu'en est-il de la réalité sociolinguistique dans l'environnement professionnel dans le secteur économique au Sahara ?
2. Quelles seraient les langues en usage dans le service administratif de Sonatrach ?
3. Est-ce que le français occupe la même place dans les représentations et les fréquences d'usages dans l'entreprise ?
4. Dans quelle mesure la langue peut-elle être un moyen d'employabilité sur le marché du travail en Algérie ?

À travers cette recherche nous tenterons de vérifier le bienfondé des hypothèses suivantes :

-les employés auront recours au français ou même l'anglais. Ces langues sont utilisées par les travailleurs dans des situations formelles.

-L'entreprise pour répondre aux besoins économiques extérieurs qui exigeraient plutôt une ouverture vers l'international accorderait une place importante aux langues étrangères notamment le français et l'anglais, les pratiques formelles chez SONATRACH étant une entreprise étatique seraient beaucoup plus le français. Les pratiques langagières des travailleurs sont influencées par les langues existantes.

-Les employés de Sonatrach accorderaient une place privilégiée au français.

Notre corpus a été recueilli au sein du service de l'entreprise étatique SONATRACH à Hassi Messaoud qui a pour objet l'exploration-production, le transport par canalisation, la liquéfaction et séparation, le raffinage et la pétrochimie et la commercialisation.

Le corpus se présente sous forme d'enregistrement audio réalisé au sein de la société nous nous intéressons à l'analyse de ces réunions professionnelles et l'observation des pratiques langagières des travailleurs.

À travers cette étude, nous essayons de répondre à ces questions, et nous étudierons l'usage réel des langues dans les entreprises à partir d'enquêtes menées dans la grande entreprise algérienne **Sonatrach**. Deuxièmement, nous examinerons l'importance et le rôle de langues dans le recrutement.

Nous comptons organiser notre mémoire comme suit :

- Une introduction générale dans laquelle nous avons mis en contexte notre étude (présentation de l'étude, objectif, problématique et hypothèses).
- Un premier chapitre intitulé « Situation sociolinguistique et contact des langues en Algérie » et dans lequel nous présenterons la situation des langues en Algérie en général et du français en particulier. À la suite nous présenterons les pratiques langagières des Algériens et de définir quelques concepts en rapport avec notre étude.
- Une seconde partie qui sera consacrée à l'analyse sociolinguistique du questionnaire et de l'interview.
 - Une conclusion générale où nous présentons une synthèse de notre étude.

Chapitre I Cadre théorique et définition des concepts

Introduction

Ce chapitre est le cadre méthodologique général dans lequel s'inscrit notre recherche. Il traite deux axes, le premier se focalise sur la situation sociolinguistique en Algérie et le deuxième sur les pratiques langagières des Algériens. Notre objectif est de rendre compte la complexité sociolinguistique de l'Algérie et l'utilisation des langues qui sont présentées dans notre pays.

La question des langues a toujours été une question politique. Ce chapitre aussi retrace pas à pas les caractéristiques historiques, sociales et linguistiques du site social.

1. La situation sociolinguistique de l'Algérie

Afin de clarifier la situation sociolinguistique en Algérie, il est important pour nous de faire le résumé suivant:

La situation linguistique en Algérie est à la fois complexe, difficile et intéressante.

D'abord, l'Algérie connaît une richesse linguistique. Cette dernière est le produit du contact avec de multiples populations qui ont marquées l'héritage culturel et linguistique. A cause de situation géographique l'Algérie a été marqué par des différentes civilisations et cultures (les Romains, les Byzantins, les Grecs, les Espagnols, les Ottomans et les Français...) qui ont influencé la culture et la langue algériennes au long de son histoire de l'iniquité jusqu'à nos jours.

A cause de ces raisons, l'Algérie est considéré comme un pays plurilinguisme« *L'Algérie est un pays multilingue, dans la mesure où il se caractérise par la coprésence de plusieurs variétés linguistiques.* On parle souvent d'une situation de quadrilingue composée de l'arabe conventionnel (également connu sous le nom de langue moderne, langue standard ou *fusha*), l'arabe algérien (également connu sous le nom de dialecte ou *derja*), le tamazight (également connu sous le nom de berbère) et le français. (ABBÈS-KARA *et al.* 2013 ; CHERIGUEN 1997 ; SEBAA 2002). »

Khaoula Taleb-Ibrahimi a évoqué la situation sociolinguistique en Algérie et souligné les points suivants:

« *Les locuteurs algériens vivent et évoluent dans une société multilingue où les langues parlées, écrites, utilisées, en l'occurrence l'arabe dialectal, le berbère, l'arabe standard et le français, vivent une cohabitation difficile marquée par le rapport de compétition et de conflit qui lie les deux normes dominantes (l'une par la constitutionalité de son statut de langue officielle, l'autre étrangère mais légitimée par sa prééminence dans la vie économique) d'une part, et d'autre part la constante et têtue stigmatisation des parlers populaires .»(1998 : 22).*

Par ailleurs, la localisation géographique du l'Algérie a encouragées les échanges économiques et commerciaux qui favorisent le développement culturel et linguistique. Donc, la situation sociolinguistique de l'Algérie caractérise par la coexistence de plusieurs variétés linguistiques « la plurilinguisme »du berbère aux différentes langues étrangères, comme l'a affirmé. **Abdelhamid** :

« *Le problème qui se pose en Algérie ne se réduit pas à une situation de bilinguisme, mais peut être envisagé comme un phénomène de plurilinguisme* » (2002 :35).

Cette coexistence produit une distribution intégrale des statuts attribués aux langues.

Le multilinguisme en Algérie s'organise selon trois sphères:

1.1 La langue arabe

Géographiquement et statistiquement, l'arabe est la langue la plus couramment utilisée. Surtout depuis la mise en place de la politique d'arabisation depuis l'indépendance en 1962. La finalité du pouvoir est de restaurer différents secteurs, en premier lieu le secteur de l'éducation, De l'école élémentaire au collège. Ensuite, la fonction publique En 1968. En 1971, c'était l'enseignement supérieur. La science sociale est Il a été complètement arabisé de 1980 à 1981. Avec l'arabisation du secteur public, Le Comité national d'arabisation a été créé en 1973, La Charte nationale de 1976 et la promotion et Utilisation obligatoire de l'arabe. En 1996, la dernière commande confirmée " Obligation d'utiliser l'arabe et [fixer] la date limite de candidature "(QUEFFELEC Attendez. Année 2002)

Elle est divisée en :

1.1.1 L'arabe classique

En Algérie, la langue arabe classique jouit d'un prestige car c'est la langue de l'islam et la langue coranique comme l'a constaté **BOUDYEDRA.R.**, « *la langue arabe est une langue sacrée pour les algériens, puisque la langue du texte c'est-à-dire du texte coranique.* ». C'est une langue qui existe dans tous les pays arabes et qui est enseignée dans le monde entier. C'est aussi un outil de référence et symbolique pour l'identité arabo-musulmane. L'Algérie étant un pays arabo-musulman et sa langue officielle est l'arabe classique. Le but est de faire intégrer *tous les groupes linguistiques dans la nation algérienne* (**A. DOURARI, 1997 :46**).

Elle est principalement utilisée pour l'éducation, l'administration et toutes les institutions étatiques, complétant ainsi ses fonctions religieuses. L'arabe classique est également appelé arabe moderne, standard, grammatical ou éloquent. Bien que l'arabe

classique soit considéré comme une langue officielle respectée, ce n'est pas la languematernelle de tout le mondeet il n'est adopté par aucune communauté linguistique de la société algérienne.

Cette langue n'est utilisée que par les Algériens dans des situations formelles et n'existepasdansdes situations informelles (en famille, dans la rue, etc.).

1-1-2 L'Arabe conventionnel ou moderne :

L'arabe conventionnel « est la langue que l'État s'efforce d'imposer depuis l'indépendance de l'Algérie (1962) » (CHERIGUEN 1997 : 62)

L'arabe moderne, également appelé«arabestandard ou fusha», est une langue importante en Algérie car ilpermet la communication entre tous les pays arabophones. Il est enseigné dans les écoles, mais également utilisé dans les médias.

1.1.3 L'arabe algérien

La grande majorité de la population (plus précisément entre 70% à 90%) parle l'arabe algérien, également connusous le nomde«dialectal ou *Darja*». Comme l'explique **DERRADJI** et **AL** dans l'expression de **BOURDIEU**« *il semble que la quasi-totalité de la population algérienne possède la compétence linguistique de cette langue commune, si l'on entend par langue commune non une langue légitime un artefact dominant, mais la langue maternelle de la majorité des locuteurs nationaux.* ». c'est cette langue parlée à la maison, dans la rue. Cette langues'est répandue dans toute l'Algérie,mais elle est entièrement orale, ce qui n'empêche pas certains auteurs de l'utiliser récemment dans leurs œuvres littéraires comme l'a précisé **K TALEB IBRAHIMI** : « *c'est à travers elle qui se construit l'imaginaire de l'individu, son univers affectif.* ». C'est la langue utilisée par 240 millions de locuteurs arabes natifs dans leur vie, véhiculant toutes les cultures populaires, traditionnelles et modernes. La plupart de cette langue est la langue parlée et n'a pas été codifiée ou normalisée.

Dans ce contexte **R.CHIBANE** affirme que « *malgré l'importance numérique de ses locuteurs et son utilisation dans les différentes formes d'expression culturelle (le théâtre et la chanson), l'arabe dialectal n'a subit aucun processus de codification ni de normalisation* ». (R.CHIBANE, p 20, 2009.).

L'arabe Algérien n'a pas de statut juridique sur place.

Évidemment, on ne peut pas parler l'arabe algérien, sans parler des différents accents dans différentes régions du pays.

1.2 Le tamazight

Le tamazight (la langue berbère) est considéré comme une langue officielle en Algérie, mais l'État a décidé de ne pas l'utiliser pour transmettre des informations aux citoyens algériens. Contrairement à la déclaration du président Abdelaziz Bouteflika à Constantine en 2005, le tamazight s'est imposé comme une langue entière que le pays se contente de promouvoir.

En Algérie, les berbérophones sont principalement concentrés à la proximité de la capitale de l'Algérie et au centre du pays. Il y a aussi quelques paroisses dans le sud. Nous soulignons également que les Berbères sont représentés dans les pays voisins (Maroc, Tunisie, Mauritanie, Mali, Libye, etc.). En Algérie, les Berbérophones sont nommés Imazigen (pluriel) ; au singulier, c'est le terme Amazigh (berbère) qui est utilisé. Le Tamazight se réfère à leur langue (berbère) et Tamazgha se réfère à la région à laquelle ils appartiennent (la Berbérie). On écrit également "langue amazighe" (adjectif) mais "tamazight" (nom). «Tamazight», comme «berbère», peut être considéré comme un terme général pour «langue maternelle», mais parfois les mots régionaux sont mieux connus: Kabyle, Chaouia, Tamazight, Hassaniyya, etc. Seule la langue berbère n'est pas standardisée. Cependant, le script n'existe plus. Les lettres utilisées par les Berbères sont très complexes, divisées en trois types d'écritures: l'alphabet latin, l'alphabet arabe et l'alphabet tfinagh.

Les dialectes berbères sont une continuation des plus anciennes variétés connues, et comme le soutient le grand berbèrisant **Salem Chacker** :

« Il s'ensuit que le concept de « langue berbère » est de nature essentiellement linguistique. Il ne correspond pas à une réalité homogène dans la conscience des locuteurs » (Chacker, 1984 :8)

1.2.1 Les variantes de tamazight

Le tamazight se caractérise par plusieurs formes de dialectes qui sont :

- **Le kabyle** : parlé dans le nord de l'Algérie précisément dans les wilayas de Tizi-Ouzou, Bejaïa, Bouira.
- **Le chaoui** : parlé dans les Aurès (dit : les Chaouias).
- **Le mozabite** : l'une des variantes pratiquée dans le Sahara algérien (le Mزاب), par les mozabites.
- **Le targui** : parlé dans le Hoggar par les touaregs nommés aussi "les hommes bleus"

1.3 Les langues étrangères

1.3.1 La langue française

Le français est la deuxième langue de l'Algérie: c'est la première langue étrangère. Cependant, bien que ce ne soit pas une langue officielle, son existence est très importante dans la société algérienne. Par exemple, toutes les lois ont été traduites en français et, comme nous le savons, une grande partie du travail du gouvernement se fait en français. Bien que toutes les lois aient été adoptées lors de l'arabisation, le français est encore largement utilisé dans les domaines administratifs, en particulier dans le domaine économique :

« Tout ce secteur économique non seulement travaille uniquement en français, mais de plus ses propres instituts de formation et ne diffuse cette information qu'en français. » (G. GRANDGUILLAUME, 1983: 106).

L'enseignement universitaire est principalement dispensé en français, notamment dans les matières médicales et techniques, comme le **SEBAA**

« Sans être la langue officielle, la langue française véhicule l'officialité. Sans être la langue d'enseignement, elle reste la langue de transmission du savoir. Sans être la langue identitaire, elle contribue à façonner l'imaginaire culturel collectif de différentes formes et par différents canaux. Et sans être la langue d'université, elle est la langue de l'université. Dans la quasi-totalité des structures officielles de gestion, d'administration et de recherche, le travail s'effectue encore essentiellement en langue française. » (SEBAA, 2002: 85).

L'utilisation du français contraste avec l'arabe de l'école **A. MOATASSIME** prétend que c'est un duel entre l'arabisation et la préservation de la langue française :

« Il apparaît à tous les niveaux, non seulement dans l'administration publique ou privée, mais aussi dans la correspondance administrative, les imprimés, les procès

verbaux, les quittances de loyer, l'eau, l'électricité..... Le dualisme administratif semble toutefois plus accentué en Algérie qu'en Tunisie ou au Maroc.»(A. MOATASSIME, 1992 : 36).

Le français est toujours un outil de transfert de connaissances en Algérie et continue de façonner l'imaginaire collectif. Le français est aussi un moyen culturellement riche et donne quelques notions de prestige. Par conséquent, pour la plupart des Algériens, le français est considéré comme une deuxième langue et non comme une langue étrangère. En général, ils sont plus susceptibles de parler français dans les grandes villes comme la capitale, les villes côtières et la Kabylie que dans les zones rurales. Cependant, pour certaines catégories d'Algériens, notamment les islamistes et les politiciens de droite, le français devrait être exclu du champ linguistique, car il constitue une menace pour l'identité religieuse des Algériens.

Dalila Morsly note : *«Au niveau symbolique, la langue française (...) reste marquée comme la langue du colonisateur qui a usurpé son statut de langue officielle aux dépens de la langue arabe. »(Morsly, 1984 :8)*

1.3.2 La langue anglaise

L'anglais est connu comme la langue de Shakespeare, il occupe une place très faible et n'est pas utilisé dans des situations formelles ou informelles. Dans certains échanges commerciaux internationaux liés aux pays anglophones, cette langue est toujours la langue que nous parlons, et elle est très limitée.

Si l'anglais apparaît de plus en plus à un certain niveau d'activités, la majorité de la population n'utilise pas l'anglais spontanément, et il est loin d'être maîtrisé. L'anglais est devenu un critère d'embauche. Comme l'a affirmé le directeur générale de L'AIC « la langue anglaise universelle est plus que jamais la langue des affaires .Elle est même devenue un critère de sélection déterminant dans toute nouvelle embauche ». L'anglais est officiellement dans le champ linguistique algérien. L'anglais est la deuxième langue étrangère après le français, il est enseigné à partir du collège.

1.3.3 Les autres langues étrangères

Les langues étrangères telles que l'italien, le turc, l'espagnol, le russe et l'anglais ne sont utilisées que dans les écoles (lycées) et les universités. L'espagnol se produit principalement dans la partie ouest du pays, ce qui est également dû à sa proximité géographique avec l'Espagne. Comme les facteurs sociaux et économiques de ce pays.

Conclusion

L'Algérie est le deuxième pays francophone au monde (**Y. DERRADJI, 2004 : 21**). Son champ linguistique se compose d'un groupe de langues : l'arabe algérien, langue de la majorité de la population, l'arabe scolaire ou moderne standard pour l'usage officiel, le berbère pour certaines communautés linguistiques et le français enseigné dans les écoles, il est la langue de l'enseignement scientifique universitaire. Il reste un outil de travail et de communication malgré toutes les tentatives de la rabaisser dans la scène linguistique locale.

L'arabe jouit d'un statut spécial et son pouvoir est devenu l'un d'entre eux La variété, l'arabe classique, est la seule langue officielle en Algérie. Le but est Inclure tous les groupes linguistiques dans la nation algérienne (**A. DOURARI, 1997: 46**) pour réaliser l'unité nationale et linguistique. Donc Le tamazight en tant que langue officielle ne correspond pas à l'idéologie du pays. Outre La situation sociolinguistique en Algérie est caractérisée par une indigestion stable. En aucun cas, l'introduction de variétés non documentées ne doit être perturbée, Il occupe une position dominante dans les statistiques et les systèmes, et il en existe de nombreux types, comme le berbère. Cependant, Cette attitude peut simplement être prouvée par la partie réticente. Personnalités militaires (**S. CHAKER, 1989**) et personnalités politiques algérien

Comme les Berbères, les Arabes sont divisés en plusieurs espèces, la plus ancienne étant La langue du Coran, dite classique ou littéraire, est une "langue sacrée(...). Elle a adopté le Coran (**G. GRANDGUILLAUME, 2010: 01**). Au début de l'invasion L'islam arabe est composé d'écoles coraniques, de mosquées ou zaouïas, pour assurer sa diffusion. Cependant, l'ère contemporaine a apporté Modernité et technologie que les Arabes ne peuvent plus se permettre depuis l'antiquité Les temps modernes exigent plus qu'une simple formation linguistique ou religieuse.

En revanche, l'arabe dit moderne ou standard peut combler les lacunes de la vie quotidienne. Dans le sens de Ferguson, le rôle de la langue est donné à celui-ci, qui remplira la fonction d'une variété élevée. Il sera responsable du discours officiel et deviendra Éducation, système éducatif, médias (actualités, télévision), justice, etc. Le troisième est le dialecte arabe, qui est la langue la plus native Une grande partie de la population (85%). Il s'agit d'une variété orale utilisée dans des situations Vie informelle et sociale.

2.1 Les pratiques langagières desalgériens

Du point de vue de la situation linguistique en Algérie, on dit souvent qu'elle est multilingue: l'arabe est l'arabe classique, l'arabe moderne, l'arabe dialectal, le berbère et le français coexistent et l'utilisation de ces variétés dépend de la manière dont elles sont utilisées. Selon des facteurs individuels, des situationnels, etc.

Bien qu'il représente la répartition fonctionnelle de ces variétés, il existe encore de nombreux ouvrages qui insistent sur une situation de diglossie: l'arabe classique et / ou moderne d'une part, et les dialectes arabes d'autre part. Les variétés d'une même langue remplissent des fonctions différentes et complémentaires Cependant, le jugement positif de l'arabe dit classique ou moderne est considéré comme une variété prestigieuse, tandis que le jugement négatif du dialecte arabe est considéré comme une basse variété.

Selon le concept de **Ferguson** (1959), la principale caractéristique est la dichotomie entre les deux variétés, à savoir la variété haute ou prestigieuse H (high) et la variété basse (dialecte) est appelée (low). Il apparaît en arabe classique et est utilisé dans des occasions formelles: sermons religieux, discours politiques, conférences, actualités, etc. Dans le discours de Ferguson, les domaines d'application de chaque variété semblaient restreints, de sorte que les superficies autorisées pour ces variétés semblaient exclusives et étanches. ... La vie nous offre une réalité plus dynamique. Ibrahim a critiqué l'exposé des faits dans cette langue et en a parlé correctement. Concernant la situation linguistique en Égypte et dans tout le monde arabe:

La variété de prestige (dans ce cas, «l'arabe classique») dans des situations formelles: sermons religieux, discours politiques, conférences, presse, etc.

Ibrahim à son tour critiqué cette déclaration de faits linguistiques et a parlé de la situation linguistique en Égypte et dans tout le monde arabe:

« Ce serait un leurre de croire que parce qu'on a dit: cette langue s'emploie au marché et celle-ci dans un colloque scientifique, on a défini des domaines d'emploi.

C'est que les situations de communication effective coïncident rarement avec les stéréotypes bien catégorisés de ce que l'on suppose être les types de communication sociale. Les insultes, les plaisanteries, les sous-entendus et les différentes formes de connotation sont susceptibles d'apparaître dans n'importe quel type de communication sociale et le choix qu'un individu fera de ces éléments est fonction de son appréciation des rapports où il s'inscrit et de la disponibilité linguistique de ses locuteurs » (Helmy Ibrahim, 1978: 14).

2.1 Le plurilinguisme

2.1.1 Définition de « plurilinguisme »

Le plurilinguisme est la connaissance comme exemple de deux langues étrangères en plus de sa langue maternelle

On distingue « le plurilinguisme est la connaissance d'un certain nombre de langue ou la coexistence de langues différentes dans une société donnée » (cadre européen commun de référence pour les langues, 2001 :12)

2.1.2 La plurilinguisme de la société Algérienne

Quand on parle de langues, il est évident qu'aujourd'hui en Algérie, on vit dans une situation où l'on utilise plusieurs langues. Du point de vue de la sociolinguistique, d'une part, il y a les langues maternelles de deux familles, ce qui est une situation relativement simple. Il existe également deux langues internationales. Cette situation se caractérise par l'existence de dialectes arabe et berbère comme langues maternelles, uniquement oral, l'arabe classique comme langue officielle et maternelle, et le français et l'anglais comme langues dites étrangères.

Ce modèle de langage a été imposé depuis l'indépendance et a été motivé par des tendances idéologiques, en particulier celles de l'étranger. « *Les langues européennes ont marqué de leur empreinte les parlers algériens, ce fut, notamment, le cas de l'espagnol dans l'ouest du pays (en raison de la présence d'une forte*

proportion de colons d'origine espagnole, de réfugiés de la guerre civile de 1936 ; de plus la ville d'Oran a été occupée par les Espagnols pendant trois siècles), puis l'italien à l'est du pays pour des raisons identitaires (présence de colons d'origine italienne et vieux contacts commerciaux avec les ports italiens. Mais c'est le français (...) qui a acquis un statut particulier dans la société algérienne »¹

L'Algérie indépendante fait promouvoir le français en tant que langue de communication professionnelle dans le pays comme langue étrangère (FLE), mais surtout langue des savoirs scientifiques et techniques acquises dans les universités. La plupart des Algériens parlent au moins deux (bilingue), souvent trois (trilingue) ou même quatre langues (quadrilingue) pour les scolarisés qui constituent à l'heure actuelle la plus grande partie de la population

Cependant, dans les situations formelles universitaires, le français est toujours utilisé de manière interchangeable avec le dialecte arabe, ce qui est un point important lors de l'échange de mots en classe, en classe ou à la bibliothèque. L'arabe le plus largement utilisé n'est pas exclu, car les élèves l'utilisent pour faire comprendre les enseignants.

Comme l'a souligné **D.Morsly** :

« Il y a situation de plurilinguisme surtout parce que les langues se trouvent dans de nombreuses situations de communication étroitement imbriquées les unes aux autres » (Morsly, 1988: 265).

Par conséquent, on peut donc supposer que la situation multilingue dans laquelle vit la société algérienne peut être qualifiée de diglossie, mais elle ne peut être réalisée qu'au niveau de la pensée et de la valeur donnée par le marché de chaque langue, ce qui soutient la dissymétrie inhérente à la fonction diglossique. D'après la pratique observée, l'hypothèse de continuum semble plus efficace et adéquate.

¹(Taleb-IBRAHIMI K., 2000, *L'Algérie : histoire, société et culture*, Alger, Éditions Casbah, pp. 61-73

2.2 L'alternance codique

2.2.1 Définition

L'alternance codique (ou code switching, en anglais). « L'alternance codique se produit quand un locuteur bilingue change de langue au sein d'une seule et même conversation » (Walker, 2005a, p. 200).

Certains linguistes pensent également que l'alternance codique est une situation où le locuteur A produit un énoncé A pour expliquer, et son interlocuteur B produit un énoncé B pour expliquer. Nous pensons qu'il s'agit d'un abus du concept d'alternance et qu'il devrait se limiter aux alternances apportés au discours du même locuteur.

Cette alternance implique la juxtaposition de phrases ou de parties de phrases, chacune d'elle étant cohérent aux règles morphologiques et syntaxiques de la langue source. Chez les jeunes, l'alternance codique est plus fréquente que les adultes, bien qu'ils soient également bilingues. L'analyse de l'alternance codique est difficile de distinguer entre les alternances et les emprunts, et cette distinction est encore controversée. En général, on considère toujours qu'un seul mot est emprunté, mais même la séquence de mots doit être analysée comme des emprunts plutôt que comme des alternances, surtout si elles sont précédées d'une marque d'hésitation

J.DUBOIS souligne qu'« *On appelle alternance de langues la stratégie de communication par laquelle un individu ou une communauté utilise dans le même échange ou le même énoncé deux variétés nettement distinctes ou deux langues différentes alors que le ou les locuteur(s) sont expert(s) dans les deux langues ou dans les deux variétés.*».

J.CALVET ajoute une autre définition « *l'alternance codique, c'est lorsqu'un individu est confronté à deux langues qu'il utilise tour à tour. Il arrive qu'il ne se mélange dans son discours et qu'il produise des énoncés bilingues(...). Il s'agit de collage.*».

2.2.2 Les types d'alternance codique

On distingue trois formes d'alternance codique :

Romaine (1995, p.122) décrit les trois différents types d'alternance codique communs à un grand nombre de multilingues et cite **Poplack** pour les caractériser.

L'alternance extra-phasique ou le tag-switching inclut les locutions adverbiales, adjectivales, verbales, prépositionnelles ou nominales appartenant à l'autre langue (Romaine, 1995).

-L'alternance « **inter-phrastique** » concerne l'alternance entre des propositions ou des phrases entières et peut tout à fait être représentée par une personne produisant une phrase dans une langue et son interlocuteur répondant par une autre phrase dans l'autre langue (Romaine, 1995) .Exemple : embarrassed. Eh... Umm... Oui.

Je trouve les jeunes ils disent oh it's boring. (= c'est ennuyant)

-L'alternance « **intra-phrastique** » se rapporte à l'alternance de langue au sein d'une même phrase et se caractérise par l'incorporation d'un ou plusieurs mots appartenant à l'autre langue (Romaine, ibid, p. 123). Exemple : une différence que de notre temps they like to be entertained à la place d'entertain themselves

-L'alternance « **extra-phasique** » ou le tag-switching inclut les locutions adverbiales, adjectivales, verbales, prépositionnelles ou nominales appartenant à l'autre langue (Romaine, 1995). Exemple : ...Vraiment, I guess (=j'imagine), il y avait des complications

2.3 L'emprunt

2.3.1 Définition

Un emprunt est un mot ou une phrase emprunté à une autre langue par un locuteur natif ou une communauté sans traduction, mais généralement adapté aux règles morphosyntaxiques, phonétiques et prosodiques de sa langue («la langue d'accueil»). Le terme emprunt est d'ailleurs discutable dans la mesure où il n'y a jamais ni contrat ni dette et dans la mesure où les mots n'ont pas à être rendus...L'emprunt doit être clairement distingué de l'héritage: pour le français, cela correspond au développement oral et complexe des mots latins et germaniques (fr. Verre <lat. Vitrum .).

Quelques définitions: «Acte par lequel une langue accueille un élément d'une autre langue ; élément (mot, tour) ainsi incorporé.» (Petit Robert, édition 1984).

«Il y a emprunt linguistique quand un parler A utilise et finit par intégrer une unité ou un trait linguistique qui existait précédemment dans un parler B et que A ne

connaissait pas; l'unité ou le trait emprunté sont eux-mêmes appelés emprunts. » (Dictionnaire de linguistique, Larousse, 1973).

2.3.2 Les différents types d'emprunt

2.3.2.1 L'emprunt lexical

C'est surtout à ce type d'emprunt que le traducteur sera le plus fréquemment confronté dans sa pratique puisque c'est dans le lexique d'une langue que les emprunts à d'autres langues, des langues dites prêteuses, sont les plus nombreux. On compte quatre types d'emprunts lexicaux

1. L'emprunt intégral est un emprunt de la forme ou du sens, et ce, sans adaptation à la langue emprunteuse ou avec une adaptation minimale (*staff, lobby, shopping*, etc.).
2. L'emprunt hybride est un emprunt de sens, dont la forme est seulement en partie empruntée (*dopage, focuser, coach de vie*).
3. Le faux emprunt a l'apparence d'un emprunt intégral, mais on ne trouve toutefois pas d'attestation de ce terme dans la soi-disant langue prêteuse. Autrement dit, il peut s'agir d'un terme utilisé en français et dont la forme semble tout droit issue de l'anglais, mais pour lequel on ne trouve aucune trace en anglais. Par exemple, *tennisman* est un mot créé en français et qui s'apparente à une forme anglaise alors qu'en anglais, on utilise plutôt *tennis player*.
4. On distingue trois sous-catégories de calques. Le calque morphologique permet d'intégrer un sens étranger au moyen d'une forme souvent traduite de façon littérale (*supermarché*, issu de *supermarket*). Le calque sémantique donne un sens étranger à un mot qui existait déjà dans la langue emprunteuse (*gradué*, de l'anglais *graduate*, maintenant utilisé au sens de *diplômé*). Le calque phraséologique, quant à lui, intègre un sens étranger dans la langue emprunteuse par la traduction d'expressions ou de locutions figées (*avoir les bleus/to have the blues, contre la montre/against the watch*).

2.3.2.2 L'emprunt syntaxique

Cette catégorie réfère, comme son nom l'indique, à l'emprunt d'une structure syntaxique propre à une langue étrangère. On rencontre des calques de groupes verbaux, des calques portant sur le choix de la préposition (*être sur l'avion* plutôt que *être dans l'avion*) ou de la conjonction, des calques concernant l'ordre des mots (*un court trois semaines* au lieu de *trois courtes semaines*).

Le traducteur se doit d'être particulièrement attentif à ce type de calques, lui qui alterne constamment entre deux systèmes syntaxiques.

2.3.2.3 L'emprunt phonétique

Nous ne nous intéresserons pas à ce type d'emprunts parce qu'au quotidien, le travail du traducteur porte essentiellement sur la langue écrite, mais soulignons, à titre d'exemple, la prononciation à l'anglaise de *gym* [*djim*] qui a cours en français.

La première différence entre l'alternance codique et l'emprunt est le fait que, d'après **Romaine** (1995, p.124), l'alternance codique révèle des compétences dans l'une ou l'autre langue alors que l'emprunt peut appartenir aussi bien à un discours monolingue qu'à un discours plurilingue. **Poplack** (1988, p.28) considère qu'en ce qui concerne un terme isolé dans la phrase, il est «souvent impossible de distinguer l'alternance véritable».

Poplack (ibid, p. 36) montre par exemple que dans une de ses études de couple de langues, l'emprunt d'un mot anglais dans un discours finnois porte une marque finnoise.

Poplack (ibid, p.31) affirme aussi que «comme règle générale, les mots lexicaux sont transférés facilement, tandis que les mots grammaticaux sont résistants». Certains termes empruntés à une autre langue désignent « un concept culturel ou une expression idiomatique pour lesquels il n'existe pas d'équivalent» dans l'autre langue (Poplack, 1988). C'est uniquement la connaissance morphologique et syntaxique des langues qui permettra au chercheur de formuler une hypothèse de catégorisation entre emprunt et alternance codique (Poplack, 1988).

Pour **Poplack** (1988), il est difficile de distinguer l'emprunt spontané de l'emprunt établi mais il est en outre, tout à fait possible de tracer les grandes lignes d'une catégorisation précise de l'emprunt et de celle de l'alternance codique. À savoir, l'emprunt dans son ensemble est flexible dans le sens où il se plie à des exigences de la langue de base alors que l'alternance codique est véritablement le passage strict aux « codes » de l'autre langue. . En effet, il peut s'agir d'adaptations phonologiques ou même morphologiques entre autres. (Romaine, 1988). Pour conclure **Romaine** (1995, p.44-45) affirme que c'est le «rôle social ou le comportement bilingue des communautés et les ressemblances qui existent entre les

langues qui permettent d'accroître la fréquence des emprunts et des alternances codiques dans le discours bilingue.

2.4 La diglossie

Marie- Louise Moreau, affirme : « ...il faut rappeler que celui-ci (terme de diglossie) a d'abord servi à décrire une situation de coexistence entre deux systèmes linguistiques génétiquement apparentée »

Cela veut dire que la diglossie se limite à la coexistence, dans une même société ou communauté linguistique, de deux codes ou systèmes linguistiques, à savoir deux variétés d'une seule langue, ou deux langues issues d'une même et unique langue.

K.T.Ibrahimi a établi un rapport entre le concept de diglossie et la société Algérienne, il parle du contexte algérien :

« Qui, par son appartenance à trois aires culturelles au moins, est traversée non plus par un seul rapport d'imposition symbolique mais trois rapports différents qui structurent les relations inter variétés linguistiques en faisant de chaque langue un enjeu lutte pour le pouvoir symbolique d'une part, et constituent, d'autre part, un facteur important dans la structuration des représentations et des attitudes qu'adoptent les locuteurs vis-à-vis de chaque variété. ».

2.5 Les sources de variations

Dans notre domaine de recherche, étant donné que notre public que nous avons choisi a des différentes variables sociales, ces éléments extralinguistiques permettent de définir une ou plusieurs langues utilisées dans le secteur économique. La variation semble bien être le trait distinctif majeur des langues, la diversité et en effet inscrit dans leur usage social. Toutes les langues du monde sont soumises à des variations c'est-à-dire qu'elles ne possèdent pas un ensemble unique de règles, ces dernières variantes selon différents critères. Les sociolinguistes conviennent que des variables extralinguistiques aident à clarifier l'origine des pratiques linguistiques. Il existe en fait plusieurs variables linguistiques pour une communauté ou un groupe social particulier.

L'origine géographique

L'origine géographique (le plus souvent en relation avec l'appartenance soit au milieu urbain soit au milieu rural) est un élément de différenciation sociolinguistique souvent très repérable et aussi souvent matière à cliché

L'origine géographique des locuteurs détermine souvent ses choix linguistique et l'utilisation d'une variante phonologique ou dépend d'une autre, il y'a par exemple en français un seul phonème /R/ qui est réalisé de deux manière différentes selon les régions. On a le /r/ vibrante qui est réalisé dans le sud de la France. Le premier objectif de la zone géographique est de rendre compte d'une structure spatiale (dans un espace) qui veut dire un espace de départ.

L'âge

L'appartenance à une certaines génération d'usagers de la langue est également un facteur de diversification. La variable âge joue un rôle important dans la différenciation sociolinguistique, dans ce sens **P. THIBAUT** définit la variable âge comme : « ladifférenciation sociolinguistique selon l'âge des locuteurs est l'une des clés maîtrisés pour la compréhension de la dynamique des communautés linguistiques. »(THIBAUT, 1997.P 20). Une simple remarque du rôle du facteur « 'âge» nous permettra de comprendre la localisation des deux catégories d'âge en fonction des différences linguistiques

Le sexe

Plusieurs auteurs ont noté l'asymétrie homme / femme face à la langue. A ce titre plusieurs travaux ont démontré qu'il existe une différenciation précise entre les pratiques langagières des femmes et celles des hommes. **Labov**, par exemple a observé que " les femmes, plus sensibles que les hommes aux modèle de prestige, utilisent moins de formes linguistiques stigmatisées, considérées comme fautives, en discours surveillé" (Labov, 1998, p.32)

C.BAYLON relève que « la jeune génération n'ont pas pu apprendre leur langue « maternelle » étant donné que les mères qui transmettent aux jeunes enfants tout le système sémiotique d'une communauté, ont été les premières à l'abandonner ». (BAYLON .C ,1997 p.177)

2.6 La politique linguistique del'Algérie

2.6.1 La politique linguistique

La politique linguistique est généralement utilisée en relation avec la planification linguistique. Selon **H.Boyer**, (1991) ces deux termes renvoient à « *deux niveaux d'action du politique sur la /les langues en usage dans une société donnée* ». Le premier niveau est spécifiquement lié à la politique linguistique établie par **LJ Calvet** (1987) comme étant : « *L'ensemble des choix conscients effectués dans le domaine des rapports entre langue et vie sociale* ».

2.6.2 La planification linguistique

L'expression « planification linguistique » est définie comme étant:

« La recherche et la mise en œuvre de moyens nécessaires à l'application d'une politique linguistique » (Calvet, 1987:155).

Autrement dit, la planification linguistique est:

« Un ensemble de tentatives et d'efforts conscients et organisés pour résoudre des problèmes linguistiques. Ce sont des décisions prises pour influencer, encourager ou décourager des pratiques et des usages linguistiques.

C'est la somme des efforts faits pour changer délibérément la forme d'une langue et son usage, le discours. C'est parfaire une langue exprimant une individualité nationale. C'est réformer une langue d'une façon normative. C'est donner un code écrit à une langue qui n'en a pas. C'est déterminer les moyens scientifiques de parvenir au bilinguisme en période coloniale ou postcoloniale. C'est adapter aux réalités linguistiques des pays colonisés l'expérience acquise dans l'histoire des langues européennes. C'est mettre un lexique d'une langue en adéquation avec le développement social, technique ou culturel d'un pays » (Calvet, 1987:186).

Les expressions de politique et de planification linguistiques semblent jouir d'une certaine complémentarité. Toutefois, **L.J.Calvet** fait remarquer que

« La notion de planification linguistique implique celle de politique linguistique, la réciproque n'est pas vraie. En effet, il peut fort bien se faire qu'un État, une nation n'aient pas les moyens de leurs choix en matière de politique linguistique » (Calvet, 1987: 156).

2.6.3 La politique linguistique algérienne

Après la restauration de l'indépendance, l'arabisation a été réalisée, elle a donc été utilisée comme un instrument de mise en application du choix de l'arabe comme langue nationale.

L'arabisation, pour les pays maghrébins, diffère sensiblement de l'arabisation telle qu'elle est perçue par les pays du moyen orient. En effet, pour ces derniers, l'arabisation ne revêt qu'un aspect technique, dans la mesure où il est question essentiellement d'arabisation des termes étrangers. **K.Taleb-Ibrahimi** dit, à propos de l'arabisation en Algérie:

« L'arabisation a pris (...) une signification plus large dépassant largement l'aspect strictement linguistique » (Taleb-Ibrahimi, 1997:240).

Parce qu'elle vise faire tenir à l'arabe toutes les fonctions que le français peut remplir pendant la période coloniale.

Dans ce cas, la Charte nationale de 1976 stipule:

«L'usage généralisé de la langue arabe et sa maîtrise en tant qu'instrument fonctionnel est une des tâches primordiales de la société algérienne »

, l'Algérie a opté pour l'exclusion de l'arabe dit dialectal et du berbère. Ces derniers sont considérés et présentés comme autant de facteurs susceptibles de compromettre l'unité nationale. Dès lors, on n'assigne à ces variétés linguistiques qu'un rôle tout à fait marginal, comme véhicule des formes d'expression populaire et inférieure: folklore, théâtre et productions culturelles destinées à la consommation populaire.

Le comble de cette marginalisation est atteint quand on interdit aux enfants scolarisés d'utiliser leurs langues maternelles à l'école. A ce propos, **M.Boudalia-Greffou** relève dans son livre:

« Le projet de l'école algérienne est plus vaste; en fait l'enfant n'est qu'un prétexte, un relais. L'objectif réel est le langage de son milieu. L'école devient le lieu d'un véritable combat contre les langues parlées.» (Boudalia-Greffou, 1989: 23).

Cependant, si les textes officiels algériens insistent spécifiquement sur la nécessité de restaurer la langue officielle, alors ils sont également intéressés par le fait que les langues étrangères jouent un rôle important en tant que langues d'ouverture

sur le monde moderne, le progrès scientifique et technologique. Dans ce cas, la Charte nationale stipule:

« Cette récupération totale de la langue nationale et sa nécessaire adaptation à tous les besoins de la société n'excluent pas un ferme encouragement à l'acquisition des langues étrangères. Notre idéal le mieux compris est d'être nous-mêmes, tout en nous ouvrant sur les autres en maintenant, en même temps que notre langue dont la primauté est indiscutable, la connaissance des langues de culture qui nous faciliteraient la constante communication avec l'extérieur, c'est-à-dire avec les sciences et les techniques modernes et l'esprit créateur dans sa dimension universelle la plus féconde ».

2.6.4 La politique linguistico-économique algérienne

L'économie en tant que discipline s'est toujours montrée relativement peu intéressée aux questions de langue, on peut attribuer ce désintérêt à des causes diverses, mais il tient sans doute en bonne partie à l'idée que « la langue ne change pas grand-chose ». (Grin, 2001).

En effet les chercheurs (linguistes, didacticiens, sociolinguistes) sont conscients à la fois de l'importance des « langues » dans les politiques de développement économique et « peut être un peu moins » de l'inévitable prise en compte des aspects économiques dans toute proposition d'aménagement linguistique.

L'inverse n'est absolument pas vrai et le silence total sur des problèmes de langue dans le discours sur le développement suffit à le démontrer.

2.6.5 Quelle(s) langue(s) pour l'économie algérienne

L'expérience de l'Algérie dans le domaine de la politique linguistique sur le marché du travail est inconnue, de sorte qu'aucune discussion n'a eu lieu pour tirer des leçons utiles. Par conséquent, une brève analyse socio-historique de la politique linguistique est nécessaire.

La présentation de cette expérience s'est faite à travers des périodes qui correspondent à des décisions politiques importantes en matière d'arabisation concernant le monde du travail.

Pilier de la révolution culturelle, 3^{ème} volet de la politique algérienne après la révolution algérienne et la révolution industrielle l'arabisation visait :

« L'unification de l'usage d'une même langue de travail, d'enseignement et de culture, objectif qui s'identifie, parmi d'autres par le recouvrement de tous attributs historiques de la nation algérienne »⁽²⁾.

C'est avec l'apparition en 1968 d'un texte réglementaire portant sur « l'arabisation de la fonction publique »⁽³⁾. qui continuait à fonctionner en langue française que l'utilisation de la langue nationale est rendue obligatoire. On procédera à l'organisation des cours dans toutes les administrations et pour tous les fonctionnaires.

2.7 Présentation du terrain de recherche

Notre enquête, qui s'inscrit dans le cadre de la sociolinguistique, sera réalisée au sein² de l'entreprise SONATRACH. , C'est la première entreprise du continent africain parmi les 50 meilleures sociétés africaines avec un chiffre d'affaire de 32,8 milliards de dollars en 2004. Elle se situe Sahara Algérien, précisément à HASSI MESSAOUD, cela fait d'elle un coin de rencontre de plusieurs langues en usages.

En effet, si cela signifie quelque chose, signifie la richesse linguistique des habitants de cette région, car afin d'assurer la communication dans différentes situations avec autrui, à savoir ; les habitants étrangers (les travailleurs des entreprises étrangères),

Cela pour dire que le Sahara Algérien révèle d'une variation linguistique assez fréquente en Algérie.

Comme nous avons précisé au précédent, le sujet de notre enquête tentera d'analyser les pratiques langagières au niveau de SONATRACH

Alors, nous avons décidé de prendre notre échantillon d'enquête dans ladite entreprise

Donc, Afin de prendre au sérieux notre travail de recherche, nous avons décidé de réaliser nous-mêmes l'enquête en se déplaçant sur le terrain qui est l'entreprise

² La Charte Nationale, 1976, 66

³ Ordonnance du 20/04/1986, rendant obligatoire pour tous les fonctionnaires et assimilés, la connaissance de la langue nationale.

SONATRACH. Notre investigation effectuée au sein du secteur économique a pour objet principal « étude sociolinguistique des pratiques langagières dans le secteur économique », mais cela nous permet également de voir empiriquement les langues employées dans ce secteur en différentes situations .Dans cette perspective, nous avons ciblé l'ensemble du personnel administratif travaillant au sein de cette entreprise. Cependant, nous avons compilé un questionnaire contenant 13 questions clés et une interview avec la cheffe de département.

Conclusion

Pour conclure, nous pouvons dire que la situation sociolinguistique algérienne demeure très complexe de part sa multitudes de langues utilisées au quotidien par les locuteurs et notamment du français.

Ce contact entre les langues engendre naturellement des phénomènes linguistiques.

Le français est présent au jour d'aujourd'hui dans presque tous les domaines.

Chapitre II ANALYSE

Introduction

Ce chapitre intitulé « analyse des données » Dans notre recherche qui s'est voulue avant tous un travail d'analyse sociolinguistique, l'intérêt était de cerner les particularités des pratiques langagières au niveau de Sonatrach Donc, nous allons tenter l'expérience, en apportant un nouvel éclairage sur ces pratiques, à travers la démarche de l'analyse d'un corpus constitué à partir d'une enquête et une interview effectué au niveau de Sonatrach.

1. Analyse de l'enquête

Après avoir collecté les questionnaires, nous avons procédé à leur dépouillement et nous avons conçu des tableaux pour saisir en termes de fréquences et de pourcentage les résultats de notre enquête afin de mieux expliquer la situation sociolinguistique au sein du secteur économique. Par ailleurs, l'enquête que nous avons menée dans de la **Sonatrach** à Hassi Messaoud

L'objectif de notre analyse est de concevoir les différentes langues employées à savoir l'arabe (classique et dialectal), le Français, kabyle et l'anglais, réaliser la situation sociolinguistique et le statut de langues au sein de **Sonatrach** avec un attachement particulier à la langue française. Nous avons vérifié aussi si ces langues sont d'usage occasionnel ou fréquent. Dans un second temps, nous avons fait une interview avec la cheffe de département. L'objectif étant de savoir comment les uns et les autres conçoivent ces langues et de mettre en valeur la place de la langue française dans leurs esprits professionnels.

1.1 Les rubriques thématiques du questionnaire

Le questionnaire se compose de 4 rubriques thématiques

1. La situation socioprofessionnelle (sexe, âge, profession, lieu de naissance et lieu de résidence, niveau scolaire)
2. Leurs langues maternelles et de scolarisation.
3. Leurs pratiques linguistiques au milieu professionnel (aussi bien à l'oral qu'à l'écrit ainsi que les occasions d'utiliser le français avec une autre langue.)
4. Les langues qui répondent aux besoins économiques dans l'entreprise et qui captent l'attention des locuteurs Algériens dans la présentation de l'information.

1.2 Échantillon réalisé

Tableau1 : la répartition par sexe.

Le tableau ci-dessous indique le nombre de l'enquêté par sexe. Au total ce sont 34 qui répondent parmi 100 employeurs.

Sexe	Nombre	Pourcentage
Homme	26	76.47%
Femme	8	23.52%
Total	34	99.99%

Ce tableau renseigne sur une forte concentration masculine, ceci explique que la SONATRACH est fréquenté par la gent masculine avec 26 répondant soit 76.47%. Contrairement, il y a une faible présence féminine : elles sont seulement 8 répondantes avec un indice de 26.47%.

Nous avons trouvé que Parmi les 8 femmes 2 sont d'origine de sud et 6 sont d'origine de centre. Parmi les 26 hommes 7 sont d'origine d'est, 4 sont de l'ouest et 9 de sud et 6 de centre. La variable sexe n'est pas pertinente dans ce travail car nous n'avons pas constaté de différence entre les réponses données par les femmes et celles données par les hommes.

Tableau2 :L'âge des enquêtés

Age	Nombre	Effectif
26-35	15	44.11%
36-45	12	35.29%
46-55	4	11.76%
56-65	1	2.94%
Sans réponse	2	5.89%
Total	34	99.99%

Tableau 3 : la profession des enquêtés

Poste	Nombre	Effectif
Cadre	5	14.70%
Ingénieur	21	61.76%
Technicien	5	14.70%
Sans réponse	2	5.89%
Total	34	99.99%

Ce tableau représente la réalité du terrain, la 1^{ère} tranche d'âge arrivant en 1^{ère} position est celle qui se situe entre (26-35 ans) avec 15 répondants soit 44.11%, suivi de la 2^{ème} tranche (36-45 ans) avec seulement 12 répondants soit 35.29%, nous avons remarqué qu'il y a une proportion assez élevée de personnes dont les deux moyennes d'âge que nous avons citée. C'est visible sur le terrain que la plupart des répondants sont plus jeune (26-35 ans), mais de (36-45 ans) sont vieux. Par ailleurs, une autre tranche d'âge non négligeable varie entre (46-55 ans) avec 4 répondants. Elle représente 11.76% et en dernière position les (56- 65 ans) avec seulement un seul répondant soit 2.94% ils arrivent en dernière position et 2 sans réponses.

Nous l'avons remarqué que la première tranche d'âge a marqué 14 ingénieur et un technicien géologue tandis que la deuxième est composée de 5 ingénieur, une cadre et une chercheuse, 2 technicien et un sans réponse. La moyenne d'âge qui varie entre (46-55 ans) a marqué un ingénieur et un cadre technique, un chef de service et un chef de département mais la dernière position est sans réponse.

2. Les pratiques langagières des employés

Tableau4 : La langue maternelle

langue	Arabe dialectal	Arabe classique	Kabyle
Nombre	30	2	4
Effectif%	88.23%	5.88%	11.76%

Après avoir observé ces résultats, nous avons constaté la domination du l'arabe dialectal avec un taux de 88.23%.

En outre, le kabyle constitue le reste du taux à savoir 11.76%, par ailleurs, l'arabe classique comme langue maternelle occupe une place très faible avec un taux de 5.88%.

Tableau5 : la langue de scolarisation

La deuxième question : « Quelle(s) était (aient) la (les) langues(s) de votre scolarisation, en voici les réponses

langue	Arabe classique	français	anglais
fréquence			
Toujours	27 79.41%	14 41.17%	1 2.94%
parfois	7 20.58%	18 52.94%	28 82.35%
jamais	/	2	5
	/	5.88%	5.88%

La figure ci-dessus nous traduit les pourcentages de la langue de scolarisation de nos enquêtes. En effet, l'arabe classique domine avec un taux de 79.41% en usage permanent, ainsi que 20.58% pour ce qui est de l'usage occasionnel de cette langue dans l'entreprise.

Par ailleurs, le français présente un pourcentage de 41.17% pour l'usage permanent chez les ainsi, un taux de 52.94 % pour ce qui est de l'usage occasionnel. Le

reste, à savoir, 5.88% affirment ne pas avoir employé cette langue comme langue de scolarisation.

L'anglais avec un usage fréquent constitue une langue de scolarisation pour un pourcentage de 2.94%. Par contre, on trouve un taux de 82.35% avec un usage occasionnel .Et 5.88% de nos enquêtés affirment que cette langue n'est pas leurs langue de scolarisation.

Tableau6 : La langue parlée au niveau de l'entreprise

a/ avec les collègues de travail

Cette question se présente comme suite : *Dans le lieu de votre travail, par quelle(s) langue(s) discutez- vous ?*

Nous avons tenté de savoir quelles sont les langues utilisées à l'oral entre collègues au niveau de SONATRACH. Et en voici les réponses :

Langue Fréquence	Arabe dialectal	Arabe classique	Français	Anglais	Kabyle
Toujours	27	6	12	1	1
	79.41%	17.64%	35.29%	2.94%	2.94%
Parfois	5	9	22	28	2
	14.70%	26.47%	64.70%	82.35%	5.88%
Jamais	/	19	/	5	31
	/	55.88%	/	14.70%	91.17%

À travers cette question, nous avons constaté l'usage de cinq langues à l'oral. Pour l'arabe dialectal, nous avons obtenu un taux de 79.41% pour l'utilisation fréquente et 14.70% pour l'usage occasionnel. Par ailleurs, pour un usage permanent, l'arabe classique enregistre un taux de 17,64% pour l'usage fréquent et un taux de 26.47% pour un usage occasionnel ainsi 55.88% affirment ne pas avoir employé cette langue entre collègues. Cependant l'utilisation du kabyle pour l'usage fréquent est très faible avec un taux remarquable de 2.94%. Pour l'usage occasionnel des enquêtées détient le taux de 11,7%.

Pour ce qui est du français, il est utilisé fréquemment à l’oral par 35.29% des enquêtés. Les autres enquêtés utilisent occasionnellement cette langue avec un pourcentage de 64.70%.

L’anglais représente le même taux de kabyle avec 2.94% à l’usage fréquent et, 82.35% concernant l’usage occasionnel. Et 14.70% pour une fréquence « jamais ».

b/ avec les supérieurs hiérarchiques

En voici les réponses de la question « Quelle(s) langues(s) discutez-vous avec vos supérieurs hiérarchiques ?

Langue Fréquence	Arabe dialectal	Arabe classique	Français	Anglais	Kabyle
Toujours	7	3	16	/	/
	20.58%	8.82%	47.05%	/	/
Parfois	18	7	18	14	1
	52.94%	20.58%	52.94%	41.17%	2.94%
Jamais	1	14	1	6	19
	2.94%	41.17%	2.94%	17.64%	55.88%

Dans cette question, nous avons constaté l’utilisation de l’arabe classique à la fréquence « toujours » avec un taux de 8.82% chez nos enquêtés;20.58% en usage occasionnel. Un taux 41.17% a été enregistré en usage « jamais », ce qui montre que nos enquêtés n’utilisent pas cette langue avec les supérieurs. En effet, l’usage de l’arabe dialectal avec les supérieurs dans l’entreprise représente un taux de 20.58% en usage fréquent, 52.94% en usage occasionnel et un taux très faible de 2.94% en usage « jamais ». En outre ce qui concerne le kabyle, nous avons obtenu un taux très faible 2.94% pour l’usage occasionnel et 0% pour l’utilisation fréquent, ainsi que 55.88% ont dit qu’ils n’ont jamais utilisé le kabyle avec leurs supérieurs. Pour l’anglais nous avons remarqué que personne ne parle l’anglais en usage fréquent et 41.17% pour un usage occasionnel et 17.64% affirment ne pas avoir employé cette langue entre leurs responsables hiérarchiques. En effet, pour l’usage quotidien de français nous avons remarqué un taux de 47.05% et le même taux que l’arabe dialectal (52.94%) en usage occasionnel et un taux très faible 2.94% en usage « jamais ». Ceci nous amène à dire que le français est la

langue la plus utilisée par les employés de cette entreprise avec leurs responsables hiérarchiques.

c/ avec les personnes extérieures à l'entreprise

langue	Fréquence	Arabe dialectal	Arabe classique	Français	Anglais	Kabyle
Toujours		12	3	12	2	1
		35.29%	8.82%	35.29%	5.88%	2.94%
Parfois		18	7	21	5	2
		52.94%	47.05%	61.76%	14.70%	5.88%
Jamais		/	11	/	2	17
		/	32.35%	/	5.88%	50%

Après une observation des résultats des enquêtes, nous constatons l'utilisation de l'arabe classique avec les personnes étrangères à l'entreprise avec un taux de 8.82% pour la fréquence « toujours » et un taux de 47.05% pour la fréquence « parfois », pour ce qui est de la fréquence « parfois » nous avons obtenu un taux de 30%.

Ainsi qu'un pourcentage de 32.35% pour la fréquence « jamais ». L'arabe dialectal a pour résultat 35.29% concernant la fréquence « toujours »; et un taux de 52.94% pour la fréquence « parfois ». Tandis qu'un taux de 0% pour la fréquence « jamais ». En outre, on trouve l'utilisation du kabyle avec un taux très faible de 2.94% pour la fréquence « toujours », une fréquence de « parfois » avec 5.88% d'utilisateurs et 50% pour la fréquence « jamais ». En effet, un même résultat pour l'utilisation du français que l'arabe dialectal avec un taux de 35.29% pour la fréquence « toujours », 52.94% pour ce qui est de la fréquence « parfois » et un résultat de 0% pour la fréquence « jamais » est marquée dans les deux langues arabe dialectal et le français. Nous constatons que la langue la plus utilisée par les employés avec les personnes externes au sein de l'entreprise est le français et l'arabe dialectal.

Tableau7:La langue utilisée dans les échanges au type informels.

Quant à la question « quelle langue utilisée dans les échanges au type informels ? » en voici les réponses :

Langue Fréquence	Arabe dialectal	Français	Anglais	Kabyle
	Toujours	16	10	/
47.05%		29.41%	/	/
Parfois	13	18	17	5
	38.23%	52.94%	50%	14.70%
Jamais	2	2	6	14
	5.88%	5.88%	17.64%	41.17%

Dans cette question, nous avons constaté l'utilisation de l'arabe dialectal à la fréquence « toujours » avec un taux de 47.05% chez nos enquêtés; 38.23% en usage occasionnel. Un taux 5.88% a été enregistré en usage « jamais ». En effet, l'usage de français représente un taux de 29.41% en usage fréquent, 52.94% en usage occasionnel et le même taux de l'arabe dialectal 2.94% en usage « jamais ». En outre ce qui concerne l'anglais, nous avons obtenu un taux de 0% pour l'usage occasionnel et 50% pour l'utilisation fréquent, ainsi que 17.64% ont dit qu'ils n'ont jamais utilisé cette langue. Pour le kabyle nous avons remarqué que personne ne parle le kabyle en usage fréquent et 41.17% pour un usage occasionnel et 41.17% affirment ne pas avoir employé cette langue dans les échanges au type informel.

Tableau 8: La langue écrite avec les supérieurs hiérarchiques

En posant la question : « à l'écrit par quelle(s) langue(s) communiquez-vous ? », le résultat était claire dès le départ vu que les documents administratifs sont écrits en langue française.

Langue Fréquence	Arabe classique	Français	Anglais
	Toujours	1	24
2.94%		70.58%	2.94%
Parfois	8	8	16
	23.52%	23.52%	47.05%
Jamais	13	2	8
	38.23%	5.88%	23.52%

Le résultat observé est assez remarquable avec un taux de 70.58% concernant l'usage permanent de la langue française et, un taux de 23.52% pour la fréquence « parfois » et 5.88% concernant la fréquence « jamais ». Par ailleurs, on trouve l'utilisation de l'arabe classique avec un taux de 2.94% à fréquence « toujours », 23.52% pour « parfois » ainsi un taux de 38.23% à la fréquence « jamais ». En effet l'usage de l'anglais représente un taux très faible de 2.94% pour l'usage fréquent, 47.05% pour la fréquence « parfois » et 23.52% ont dit qu'ils n'ont jamais utilisé cette langue.

Synthèse : aperçu qualitatif des pratiques langagières

Dans la première question relative à la langue maternelle des enquêtés, nous avons remarqués un taux très élevé du l'arabe dialectal tout en analysant les réponses de nos enquêtés, si l'usage du l'arabe dialectal est prépondérant c'est par ce qu'il est la langue maternelle des employés.

Pour la langue de scolarisation se nos enquêtés, nous avons remarqué que c'est de l'arabe classique, et cela indique que nos enquêtés ont étudié après l'Indépendance.

En rapport avec l'administration, la question est posée ainsi « par quelle (s) langue (s) discutez-vous avec vos collègues de travail ». La réponse était l'arabe dialectal comme étant une langue maternelle et la première langue acquise par la majorité des employés de cette entreprise.

Dans la même optique nous avons tenté de voir par quelle(s) langue(s) nos enquêtés communiquent avec leur supérieurs hiérarchiques, En effet nous avons eu un taux très élevé de la langue française ce qui nous mène à dire que l'usage de cette langue dans le secteur économique est très présente et que nos enquêtés recourent à cette langue afin d'assurer le bon déroulement du travail. Le français demeure une langue d'ouverture à la modernité et surtout un médiateur culturelle.

Il est important de signaler dans cette question que nous avons introduite « par quelle langue discutez vous avec les personnes extérieurs nous avons remarqué la coexistence de deux langues (arabe dialectal et français) qui sont très employées par nos enquêtées. Dans cette mise au point, il s'avère que ce présent contexte est bilingue.

Cependant, l'usage de ces deux langues dont les indices sont supérieurs a celui de l'arabe Classique le kabyle et l'anglais.

Après avoir analysé les résultats de la question « quelle langue utilisée dans les échanges au type informels ? » nous avons remarqué la coexistence de l'arabe dialectal et le français qui sont très employées dans les échanges au type informel. Dans la question « à l'écrit, par quelle(s) langue(s) communiquez-vous avec vos supérieurs hiérarchiques » le résultat montre une forte présence du français cela pourrait être expliqué par la politique linguistique propre à cette entreprise qui est mise en faveur cette langue.

3 Les langues qui répondent aux besoins économiques

Tableau9 : Les langues des besoins économiques

langues	Arabe dialectal	Arabe classique	Français	Anglais	Kabyle
Nombre	5	6	15	26	1
Effectif%	14.70%	17.64%	44.11%	76.47%	2.94%

Nous avons remarqué la domination de l'anglais comme langue d'économie soit avec un taux de 76.47%. Ensuite, le français soit 44.11%. Ce qui nous laisse dire que la langue qui répond le plus aux besoins économiques est la langue anglaise.

4 Le parler le plus ordinaire et adéquat pour capter l'attention des locuteurs Algériens dans la présentation de l'information

Tableau10 : le parler qui capte l'attention des Algérien.

langues	Arabe dialectal	Arabe classique	Français	Anglais	Kabyle
Nombre	12	12	12	11	1
Effectif%	35.29%	35.29%	35.29%	32.35%	2.94%

Après avoir observé ces résultats, nous avons constaté que l'arabe classique, l'arabe dialectal et le français partagent le même pourcentage 35.29% ensuite l'anglais avec 32.35% et cela indique que ces quatre parlés sont plus ordinaires et adéquats pour capter l'attention des locuteurs Algériens dans la présentation de l'information

Remarque

Nous avons remarqué que 3 hommes ne répons pas aux 2 dernières questions.

Synthèse

Les pratiques langagières dans l'entreprise

Dans le but de saisir les pratiques langagières des employés de **Sonatrach**, nous avons constaté que 88.23% de nos employés ont pour langue maternelle l'arabe dialectal

Concernant la deuxième question relative à la langue de scolarisation, nous avons pu remarquer la dominance de l'arabe classique avec un taux de 79.41% pour une utilisation fréquente. Par ailleurs, le français est présent avec un taux de 41.17%

.Enfin, l'anglais constitue un taux de 2.94%.

A travers la question « dans le lieu de votre travail, par quelle(s)langue(s) discutez-vous avec vos collègues de travail ?», nous avons constaté un taux de très élevé du l'arabe dialectal avec un taux de 79.41%, ensuite vient le français avec un taux de 35.29%.

Quant à la question « par quelle(s)langue(s)discutez-vous avec vos supérieurs hiérarchiques ? » Nous avons constaté l'utilisation du français avec un taux de 47.05%

Ensuite vient en deuxième position l'arabe dialectal avec un taux de 20.58%, ce qui nous laisse dire que la langue utilisée avec le supérieur hiérarchique est le français.

Concernant la question « par quelle(s)langue(s)discutez-vous avec des personnes extérieures à l'entreprise ? », nous déduisons le même taux du français et de l'arabe dialectal soit un taux de 35.29%.Ce qui nous laisse dire que les employés de **Sonatrach** utilisent la langue française et l'arabe dialectal avec les personnes extérieures à l'entreprise tout dépend leurs langues.

A travers cette question, «*Quelle langue utilisée dans les échanges au type informels*

? ».Nous avons constaté que nos employés ont répondu avec un taux de 47.09% pour l'utilisation quotidienne, et pour le français nous avons un taux de 29.41%. Dans ce sens nous avons remarqués que l'arabe dialectal et le français sont les langues les plus employée dans les échanges au type à l'entreprise.

Dans la question « A l'écrit, par quelle(s)langue(s)communiquez-vous avec vos supérieurs hiérarchiques ? ». Nous avons constaté que le taux le plus élevé concerne la langue française, avec taux de 70.58%, ce qui nous laisse dire qu'à l'écrit les employés communiquent à l'écrit en français.

En ce qui concerne, la question relative à la langue qui répond aux besoins économiques de l'entreprise, nous avons remarqués que la langue qui domine est l'anglais avec un taux de 76.47%. Ensuite vient en deuxième position le français avec un taux de 44.11% Ce qui nous laisse dire que la langue qui répond aux besoins économiques est la langue anglaise et la langue française.

2. Analyse de l'interview

2.1 Pratiques langagières au niveau de SONATRACH

En posant les questions suivantes :

- *Quelle est la langue utilisée au niveau de la direction générale et au niveau de la direction technique ?*
- *Quelle est la langue utilisée avec les entreprises locales ?*
- *A l'écrit, par quelle langue échangée avec les administrations publiques (daïra – wilaya ...)*
- *Les documents de l'entreprise sont-ils écrits par quelle(s) langue(s) ?*
- *L'affichage destiné au personnel est-il écrit par quelle(s) langue(s) ?*
- *Les sceaux de votre entreprise sont imprimés en quelle langue ?*
- *Quelles sont les langues utilisées pour la publicité de votre entreprise ?*

Ainsi signal un interviewé :

- La cheffe de département nous a confirmé à l'interview que tout était presque en français et que le français utilisé au niveau de la direction générale à 90% et le français et l'anglais au niveau de la direction technique.

- Nous nous adressons aux entreprises locales en français et en anglais pour les entreprises anglaises ou tous entreprises anglophones.
- L'utilisation de l'arabe dialectal semble être limitée aux communications orales, mais l'arabe classique nous pouvons dire qu'il n'a aucune place.
- A l'écrit, les langues utilisées dans les échanges avec les administrations publiques sont le français et l'arabe, je citerai la commune (la daïra – la wilaya...).
- Les documents et l'affichage dans cette entreprise se fait exclusivement en français.

Synthèse

Après avoir analysé les résultats de l'interview, nous avons déduit que les documents émanant de la tutelle sont écrits en langue française car c'est la langue qui facilite le travail et la communication,

En matière d'affichage, dans l'entreprise nous avons remarqués que l'affichage destiné au personnel se fait principalement en français, se qui nous laisse comprendre que le personnel utilise et lit l'affichage en langue française car cette langue facilite la

communication et aussi c'est la langue étrangère maîtrisée par la plupart des employées pour les deux questions « *les sceaux de votre entreprise sont imprimés en quelle langue* » et « *quelles sont les langues utilisées pour la publicité de votre entreprise* ». Les sceaux officiels et les publicités sont en français.

Donc, le résultat était clair dès le départ, nous avons constaté que le français demeure la principale langue de travail en dépit de la politique d'arabisation, il est employé dans les communications orales et écrites et lors des réunions de travail.

2.2 Demande des compétences linguistiques lors de recrutement

Nos questions posées à la cheffe de département sont :

-Quelles compétences linguistiques exigez-vous lors de recrutement ?

-La maîtrise des langues étrangères est essentielle pour décrocher un emploi ?

-Est-ce que vous excluez un candidat qui a une bonne compétence technique pour un déficit langagier ?

Dans le contexte économique, le SONATRACH prend de plus en plus en compte le niveau de maîtrise des langues des candidats lors de recrutement, il exige dans les CV les deux langues français et l'anglais.

La cheffe de département nous a confié : la langue française est un critère exigé de recrutement mais l'anglais reste souhaitable et on privilégiera le candidat qui maîtrise le mieux le français.

Néanmoins, elle confirme que la langue ne serait être un critère exclusif de recrutement, ce qui compte pour nous c'est la compétence technique « on ne peut jamais exclure un candidat qui a une bonne compétence technique pour un déficit langagier ». Mais la maîtrise des langues étrangères est capitale pour décrocher un emploi.

On note qu'il est difficile de faire carrière sans maîtriser au moins le français surtout les postes d'encadrement. Nous avons constaté la dominance du français et de l'anglais.

2.3 L'utilisation de l'emprunt de l'arabe algérien vers le français

Suite à notre étude, nous avons remarqué que les productions langagières du cheffe de département sont caractérisées par le recours à l'emprunt de l'arabe algérien au français comme [ytemprimew] - [ymetrizi]- [ytemprimew] - [ytemprimew] - ...

Les extraits suivants montrent ce qu'on vient d'expliquer :

Extrait 1 : les échanges avec collègues [ykounou] en arabe et en français.

Extrait 2 : les sceaux de l'entreprise [ytemprimew] en français.

Extrait 3 : [lazmykoun] au moins [ymetrizi] le français mais [mɛʃ] obligé. L'essentiel [Wɛʃyhemnatkounʃandou] une compétence technique.

A ce niveau, nous avons une interrogation partielle formée par des segments de l'arabe algérien : [lazmykoun] les deux mots renvoient à « il faut être », [mɛʃ] un mot négatif qui renvoie à « ce n'est pas », [wɛʃ yhemnatkounʃandou] une phrase qui renvoie à « qu'est-ce que nous compte, c'est qu'il ait une compétence technique », [ymetrizi] « maîtriser », [ytemprimew] « ils ont imprimé ». Nous remarquons le recours à l'emprunt de l'arabe algérien au français. Comme l'alternance codique, l'emprunt linguistique est la résultante d'un processus de contact de langue : selon J. DUBOIS (J. DUBOIS ET AL, 2007: 177) dictionnaire de linguistique, Larousse « *il y a emprunt linguistique quand un parler A utilise et finit par intégrer une unité ou un trait linguistique qui existait précédemment dans un parler B (dit langue source) et que A ne possédait pas* ». Et Comme le décrit Y. DERRADJI « *L'observation des pratiques langagières en situation des locuteurs algériens montre une transgression relative du code de la langue française aussi bien de l'écrit que de l'oral* ». (Y. DERRADJI, 2002). *le français en Algérie : langue emprunteuse et emprunté*

Nous avons relevé le segment [ymetrizi], cette forme verbale à la langue française est adaptée aux règles de la flexion verbale de l'arabe algérien. Le verbe est conjugué à la troisième personne du singulier, et l'adjonction du préfixe « y » au début de cette forme pour renvoyer à la troisième personne du singulier. Ainsi, [ytemprimew]. Le verbe est conjugué à la troisième personne du pluriel, et l'adjonction du préfixe « y » au début de cette forme pour renvoyer à la troisième personne du singulier et le suffixe « w » à la fin de cette forme pour renvoyer à la terminaison de la troisième personne du pluriel. Ce processus d'intégration de

l'emprunt du français à l'arabe algérien se fait selon **Y DERRADJI** dans les registres morphologiques « *...on remarque que les verbes français intégrés dans le système morphologique du dialectal sont conjugués tout comme les verbes de la langue arabe avec l'adjonction des différents pronoms personnels, des particules suffixales et affixales.* » (Y. DERRADJI. Ibidem). Nous notons que ce type d'emprunt est d'une fréquence considérable dans notre corpus.

Synthèse

L'interview se caractérise par des productions langagières émises comme un discours interactif dans sa perception et son élaboration. L'examen de notre corpus nous a permis de constater que, L'arabe algérien et la langue française sans être des langues officielles, ils véhiculent la transmission des échanges dans les situations de communication officielles du secteur économique algérien.

Conclusion

Pour conclure nous pouvons dire que, sur le plan des pratiques langagières au niveau de Sonatrach, nous constatons l'usage très courant du français et du l'arabe dialectal. En outre, dans cette mise au point nous remarquons la forte présence du français à l'écrit et à l'oral dans l'entreprise et pour toutes les catégories d'âge cela s'explique que sur les quatre langues recensées, seul le français a pu se faire une place importante en termes de valorisation.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Cette étude sociolinguistique a mis en lumière les pratiques langagières dans le milieu socioprofessionnel d'une entreprise nationale : Sonatrach à Hassi Messaoud. Elle nous a permis de mieux connaître la situation linguistique et sociolinguistique dans l'une des entreprises économiques algériennes et de constater le rôle que les langues y occupent.

Nous avons ciblé essentiellement dans la présente étude le rôle qu'occupe la langue française dans le secteur économique.

La première langue utilisée dans le milieu professionnel du secteur de l'énergie est la langue française, l'anglais est dominant dans le domaine technique et les relations internationales, quant à l'utilisation de l'arabe dialectal, cette dernière se limite aux communications orales.

Il nous semble également important de confirmer à travers l'analyse des résultats que le choix d'une langue est lié à la position occupée dans le travail, ainsi qu'à la représentation du personnel.

L'arabe dialectal et le kabyle ne sont présents qu'en pratiques orales : l'usage remarquable important dans les discussions entre collègues de travail et avec des personnes extérieures à l'entreprise à savoir les visiteurs, les clients, collaborateurs.

Notre recherche à montrer également que la langue française est toujours présente dans la société algérienne et elle conserve une place et un rôle privilégiés en tant que première langue étrangère. La langue française sur laquelle tout le monde est d'accord à dire que c'est la langue du savoir et de l'enseignement allons jusqu'à dire que c'est la langue du progrès de la modernité et surtout du prestige et de la haute classe. Ainsi on peut dire que c'est la langue par excellence dans le secteur économique et elle assure le bon déroulement du travail que ce soit au sein de l'organisme ou à l'extérieur.

L'accès au travail en Algérie dépend de la maîtrise linguistique d'une ou plusieurs langues.

Par ailleurs, cette recherche a permis de cerner les besoins de ces entreprises en matière de compétence linguistique du candidat et de voir comment ces besoins se traduisent dans leurs politiques de recrutement.

En conclusion, à travers cette contribution sociolinguistique, nous avons tenté de partager et d'enrichir les domaines de recherche qui sont avérés. Nous espérons

que ce travail ouvrira la voie à d'autres recherches du même genre et de plus grande envergure sur les entreprises algériennes qu'elles soient publique ou privées.

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES

ABDELHAMED.S, pour une approche sociolinguistique de l'apprentissage et de la prononciation de français langue étrangère chez les étudiants universitaires du département de français de Batna thèse de doctorat, université de Batna, 2002, p35.

Abbès-Kara, A-Y. 2011. « La variation dans le contexte algérien : enjeux linguistique, socioculturel, et didactique ». *Approches de la pluralité sociolinguistique : vers quelles convergences de pratiques de recherche et d'éducation*, sous la dir. d'Isabelle Pierozak, Thiery Bulot et Philippe Blanchet, *Cahiers de sociolinguistique*, n° 15 p. 77-86.

BAYLON Ch., *Sociolinguistique*, NATHAN, 1991.

BAYLON Christian, « Sociolinguistique ; société, langue et discours, Nathan.

BLANCHET, Ph. 2000. *La linguistique de terrain. Méthode et théories*. Une approche ethno sociolinguistique de la complexité. Rennes : PUR.

BOUDALIA, GREFFOU Malika, 1989, L'école algérienne d'Ibn Badis Pavlov, Alger, Laphonic.p 23

BOUDJEDRA, R, *Le FIS de la haine*, Paris, Éditions Denoël, 1994

BOURDIEU1982, cité par Queffelec A., Derradji Y. et al, 2002,lefrançais en Algérie : lexique et dynamique des langues , p.36.

BOURDIEU, *Ce que parler veut dire, L'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard, 1983.

BOYER, Henri, 1991, *Éléments de sociolinguistique : langue, communication et société*, Paris, Dunod.

CALVET, L.-J. (1987):*La guerre des langues et les politiques linguistiques*, Paris,Payot.

CHAKER, S. (1984):*Textes en linguistique berbère*, Paris, CNRS.p8.

CHAKER S. (1989), « La voie étroite : la revendication berbère entre culture et politique »,

CHAKER S. (1989): *Imazighen Ass-a*, Bouchène, Alger.

Charte nationale, 1976, FLN,RADP

CHAUDENSON, R. & De Robillard, D. (éds.) (1989): *Langues, économie et développement*, Tome.1, Didier Érudition [Coll. Langues et développement]p14.

CHERIGUEN, F. (1997): « Politique linguistique en Algérie », in *Mots, Les langages du politique*, n°52, Publication de L'ENES de Fontenay St Cloud et du CNRS.p62.

CHIBANE. R. 2009, *Étude des attitudes et de la motivation des lycéens de la ville de Tizi-Ouzou à l'égard de la langue française : cas les élèves du lycée Lala Fatma N'soumer*, mémoire de magistère, université de Tizi-Ouzou.. p20.

Conseil de l'Europe. (2001): *Cadre européen commun de référence pour les langues : Apprendre, enseigner, évaluer*. Paris,Didier.

DERRADJI Y. (2000), *La langue française en Algérie. Étude sociolinguistique et particularités lexicales*, Thèse de Doctorat d'État, Université de Constantine.

DERRADJI Y., 2002, «Le français en Algérie : lexique et dynamique des langues», Duculot, Paris,P 42. 54

DERRADJI. Y et al, 2002 :39). Ouvrage que j'ai Ambroise QUEFFELEC

DOURARI, A. (1997) : «Pluralisme linguistique et unité nationale. Perspectives pour l'officialisation des variétés berbères en Algérie », in LAROUSSE F. (éd.),*Plurilinguisme et identité au Maghreb*, Publications de l'université de Rouen n°233, Rouen, pp. **5-53**

DUBOIS J et AL, *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse, 1994.

DUBOIS.J, *dictionnaire de langue et des sciences du langage*, Paris 1999.

FERGUSON, C. (1959): « Diglossia », in *Word*,3-36.

GRANDGUILLAUME, *Arabisation et politique linguistique au Maghreb*, maison neuve et Larousse, Paris, 1983, P106.

GRANGUILLAUME, G. 2001. Les débats et les enjeux linguistiques. In : **A. Mahiou et J. Henry** (dir.). *Où va l'Algérie ?* Institut de recherches et d'études sur le monde arabe et musulman, Paris : Karthala, collection Hommes et Société, p. 273-287.

GRANGUILLAUME, G. (2010) : «Langue arabe et langue berbère quelle complémentarité?» *Iles d'Imesli* n° 2, Revue du LAELA UMMTO.p01.

GRIN, F. 2001, « Langues et marché du travail : quelques réponses, beaucoup de questions », In *Mondialisation et enjeux linguistiques*, Cread, Alger, Algérie. P60

GRIN, F. (2001) : « langues et marché du travail quelques réponses, beaucoup de questions », in *Benguema& Kadri*(dir), *Mondialisation et enjeux linguistiques : quelles langues pour le marché du travail ?*,Alger ,CREAD,163-173.

HELMY-IBRAHIM, A. (1978): « Fonction des niveaux de langue dans la communication sociale en Égypte», in *Peuples Méditerranéens*, n°5.p14.

MOATASSIME, A. 1992. *Arabisation et langue française au Maghreb*. Paris, ed Presses universitaires de France.p36.

MOREAU.M.L. 1997.Sociolinguistique (concepts de bases).Mardage,Sprimont.p307.

MORSLY, D. 1983, « Histoire et toponymie. Conquête et pouvoir », In *Voyager en langues et en littérature*, Alger, OPU

MORSLY, D. (1984): « La langue étrangère. Réflexions sur le statut de la langue française en Algérie », in *Le français dans le monde*,n°184.

MORSLY, D. (1988):*Le français dans la réalité algérienne*, Thèse de doctorat d'État, ParisV.p265.

POPLACK S. (1988) : « Conséquences linguistiques du contact de langues : un modèle d'analyse variationniste », *Langage et société*, n° 43, pp. 23-47

QUEFFELEC, A. et al. 2002. *Le français en Algérie. Lexique et dynamique des langues*, Bruxelles, Deboeck et Larcier.

ROMAINE, S.1995. *Bilingualism – Second Edition*. Blackwell Publishers: Oxford.p122-124.

SEBAA. R. (2002) L'Algérie et la langue française: L'altérité partagée, Oran : Dar ElGharb. p85.

T.K.IBRAHIMI, les algériens et leur (s) langue(s) éléments pour une approche sociolinguistique de la sociolinguistique de la société algérienne, édition El hikma, Alger, 1997, P35

TALEB-IBRAHIMI K. 1998. « De la créativité au quotidien, le comportement langagier des locuteurs algériens ». In *De la didactique des langues à la didactique du plurilinguisme*, J. Billiez (dir.), Lidilem, Université de Grenoble 3, pp. 22.

TALEB-IBRAHIMI K. 1998. « De la créativité au quotidien, le comportement langagier des locuteurs algériens ». In *De la didactique des langues à la didactique du plurilinguisme*, J. Billiez (dir.), Lidilem, Université de Grenoble 3, pp. 291-298.

THIBAUT P., 1997, « Age », in Moreau. M-L (éd), *sociolinguistique concepts de base*, Liège, Mardaga, pp.20-60.

WALKER, Douglas (2005a), « *Le français dans l'Ouest canadien* » dans Albert Valdman, Julie Auger et Deborah Piston-Hatlen (dir.), *Le français en Amérique du Nord. État présent*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, p. 187-205.

Mémoires et thèses

ABDELHAMID, S., 2002, *pour une approche sociolinguistique de l'apprentissage de la prononciation du français langue étrangère chez les étudiants du département de français*, Thèse de doctorat, université de Batna.

BLANCHET, Ph., 2012, *La linguistique de terrain, méthode et théorie. Une approche ethnosociolinguistique de la complexité*, Rennes, PUR.

BENBACHIR, N., 2010, *Analyse des besoins langagiers en milieu professionnel cas de Sonatrach*

Etude sociolinguistique des pratiques langagières dans le secteur économique algérien Cas de SONATRACH et de CEVITAL

ZIGHED, Amira, *Politique et planification linguistiques en Algérie : De la législation aux pratiques langagières dans le secteur économique.*

Autres références

La constitution algérienne de 1963, Article 4. Charte 1986, p 51. Journal officiel N°3 du mercredi 16 janvier 1991 sur la loi portant généralisation de l'utilisation de la langue arabe

Dictionnaires

- (Petit Robert, édition 1984).
- (Dictionnaire de linguistique, Larousse, 1973).
- Dubois J. et Al, 2007. Larousse : grand dictionnaire, Linguistique et Sciences du langage, éd. Larousse. Cohen, D. 1982, *Dictionnaire des racines sémitiques ou attestées dans les langues sémitiques*, Paris, éd. Mouton.

Articles

- -BENBACHIR. Naziha, Le plurilinguisme et sa gestion en entreprise : cas de Sonatrach.
- -CHERFAOUI. Fatma Zohra et Pr. Salah Khennour , Langue et marché de travail en Algérie cas de Sonatrach et Sonelgaz.
- DERRADJI. Y, « Vous avez dit langue étrangère, le français en Algérie ? », les cahiers du SLADD n002, Algérie.
- -DOURARI .Abderrezak, Pratiques langagières effectives et pratiques postulées en Kabylie *A la lumière des événements du «printemps noir» 2001*
- KHERRA NAWEL, Le plurilinguisme en Algérie.

Sitographies

www.google.fr.

http://granguillaume.free.fr/ar_ar/hermes.htm.

<https://arlap.hypotheses.org/3780#:~:text=Sans%20%C3%AAtre%20la%20langue%20d,la%20langue%20de%20l'universit%C3%A9>.

- <https://docplayer.fr/203445342-Les-incidences-de-la-politique-linguistique-algerienne-a-l-ere-de-bouteflika-sur-les-pratiques-langagieres-des-habitants-de-la-commune-d-el-oued.html>
- <https://www.asjp.cerist.dz/en/article/2581>
- http://uoh.concordia.ca/sociolinguistique/m/module3/co/module3_88.html
- <https://journals.openedition.org/mots/4993?lang=en>
- https://www.axl.cefanelaval.ca/afrique/algerie-3Politique_ling.htm
- <https://www.redalyc.org/jatsRepo/2550/255064456003/html/index.html>
- <https://www.superprof.fr/blog/dialectes-algeriens-voyage/>
- <https://www.axl.cefanelaval.ca/afrique/algerie-1demo.htm>
- <https://journals.openedition.org/insaniyat/8405>
- <https://www.memoireonline.com/02/17/9574/Contact-et-usage-des-langues-dans-lespace-mediatique-algerien-de-la-creativ.html>
- https://www.persee.fr/doc/mots_0243-6450_1997_num_52_1_2466
- [https://haudel3fle.wordpress.com/un-patrimoine-linguistique-a-decouvrir/#:~:text=%C2%AB%20Le%20contact%20de%20langues%20est,1994 \).](https://haudel3fle.wordpress.com/un-patrimoine-linguistique-a-decouvrir/#:~:text=%C2%AB%20Le%20contact%20de%20langues%20est,1994%20).)
- https://www.axl.cefanelaval.ca/afrique/algerie-3Politique_ling.htm
- <https://journals.openedition.org/insaniyat/8405>
- <https://haudel3fle.wordpress.com/un-patrimoine-linguistique-a-decouvrir/>
- <https://www.depechedekabylie.com/culture/73967-langues-en-algerie/>

ANNEXES

Tableaux	Titres	Pages
Tableau 1	La répartition par sexe	33
Tableau2	L'âge des enquêtés	34
Tableau3	La profession des enquêtés	35
Tableau4	La langue maternelle	36
Tableau5	La langue de scolarisation	36
Tableau6	a/avec les collègues de travail	37
Tableau6	b/avec les supérieurs hiérarchiques	38
Tableau6	c/avec les personnes extérieures à l'entreprise	39
Tableau7	La langue utilisée dans les échanges au type informel	39
Tableau8	La langue écrite avec les supérieurs hiérarchiques	40
Tableau9	Les langues qui répondent au besoin économique	41
Tableau10	Le parler qui capte l'attention des algériens	42

Réponse d'un enquêté(Monsieur.Badaoui)

Ce présent questionnaire s'inscrit dans le cadre d'un travail de recherche universitaire (mémoire de fin d'étude : Master en science de langage du FLE).

Ayez l'amabilité d'y répondre objectivement

Sexe : Masculin Féminin Âge :34.....

Profession :ingénieur

Lieu de naissance :Blida..... Lieu de résidence :
.....Blida.....

Niveau scolaire : Primaire Moyen Secondaire Supérieur

1- *Quelle est votre langue maternelle ?* Kabyle Arabe dialectal Autre :
.....

2- *Quelle(s) était (étaient) la (les) langue (s) de votre scolarisation ?*

<i>Langue</i>	<i>Fréquence d'usage</i>		
	<i>Toujours</i>	<i>Parfois</i>	<i>Jamais</i>
<i>Arabe classique</i>	X		
<i>Français</i>		X	
<i>Anglais</i>		X	
<i>Autre.....</i>			X

3- *Dans le lieu de votre travail, par quelle(s) langue(s) discutez- vous avec :*

a) *Vos collègues de travail ?*

	<i>Fréquence d'usage</i>		
<i>Langue</i>	<i>Toujours</i>	<i>Parfois</i>	<i>Jamais</i>
<i>Arabe classique</i>		X	
<i>Arabe dialectal</i>	X		
<i>Kabyle</i>			X
<i>Français</i>	X		
<i>Anglais</i>		X	

a) *Vos supérieurs hiérarchiques ?*

	<i>Fréquence d'usage</i>		
<i>Langue</i>	<i>Toujours</i>	<i>Parfois</i>	<i>Jamais</i>
<i>Arabe classique</i>			X
<i>Arabe dialectal</i>		X	
<i>Kabyle</i>			X
<i>Français</i>	X		
<i>Anglais</i>		X	

b) *des personnes extérieures à l'entreprise (visiteur, client, collaborateur, etc.*

	<i>Fréquence d'usage</i>		
<i>Langue</i>	<i>Toujours</i>	<i>Parfois</i>	<i>Jamais</i>
<i>Arabe classique</i>			X
<i>Arabe dialectal</i>		X	
<i>Kabyle</i>			X
<i>Français</i>	X		
<i>Anglais</i>		X	

4- *Quelle langue utilisée dans les échanges au type informels ?*

	<i>Fréquence d'usage</i>		
<i>Langue</i>	<i>Toujours</i>	<i>Parfois</i>	<i>Jamais</i>
<i>Arabe dialectal</i>	X		
<i>Berbère</i>			X
<i>Français</i>	X		
<i>Anglais</i>		X	

5- *A l'écrit, par quelle(s) langue(s) communiquez-vous avec vos supérieurs hiérarchiques ?*

	<i>Fréquence d'usage</i>		
<i>Langue</i>	<i>Toujours</i>	<i>Parfois</i>	<i>Jamais</i>
<i>Arabe classique</i>			X
<i>Français</i>	X		
<i>Anglais</i>			X

6- Selon vous, la langue qui répond aux besoins économiques de votre entreprise est :

- l'arabe classique x - le français - l'anglais x -le kabyle -l'arabe dialectal

7-A votre avis quel est le parler le plus ordinaire et adéquat pour capter l'attention des locuteurs Algériens dans la présentation de l'information ?

- l'arabe classique x - le français - l'anglais -le kabyle - l'arabe dialectal

Merci de votre précieuse contribution.



Bureau des études Master

**Déclaration sur l'honneur relatif à l'engagement aux règles
d'intégrité scientifique en vue d'élaboration d'une recherche**

Je soussigné(e),

Mlle : FRIEKH Khadidja

Qualité : étudiant(e)

Portant carte d'identité n° : 200409192 Délivrée le : 28/04/2016

Inscrit à la faculté : des Lettres et des Langues

Département : des Langues étrangères

Chargé(e) d'élaborer des travaux de recherche (mémoire, mémoire de Master, mémoire de Magister, thèse de doctorat) dont le titre est :

**Pour une analyse sociolinguistique des pratiques langagières dans le
milieu socioprofessionnel. Cas de la société nationale Sonatrach à
Hassi Messaoud**

Je déclare en mon honneur de m'engager à respecter les critères scientifiques et méthodologiques, ainsi que les critères de l'éthique et de l'intégrité académique requise dans l'élaboration de la recherche sus citée.

Biskra le : 30/06/2021

Signature de l'intéressé(e)

A handwritten signature in blue ink is located at the bottom right of the page, below the signature line. The signature is stylized and appears to be 'F. Friekh'.

Résumé

Notre travail de recherche s'inscrit dans le domaine de la sociolinguistique. Cette étude porte « une analyse des pratiques langagières dans le secteur économique cas de **Sonatrach**. Il tente d'évaluer et d'analyser les pratiques langagières des employeurs utilisées dans un secteur économique. En nous basant sur des enquêtes de terrain et une interview menées dans l'entreprise publique algérienne du secteur des hydrocarbures Sonatrach nous avons mis l'accent sur les différentes langues existantes au sein de ce secteur, et sur la pratique des langues comme facteur d'employabilité et d'insertion professionnelle.

Nous avons déduit que le français reste la langue de travail, Le degré de maîtrise de ces langues représente un critère essentiel pour trouver un emploi.

Mots clés : analyse sociolinguistique, pratique langagière, langue, entreprise.

ملخص

عملنا البحثي في مجال علم اللغة الاجتماعي. تتضمن هذه الدراسة "تحليل الممارسات اللغوية في القطاع الاقتصادي ، في حالة سوناطراك. يحاول تقييم وتحليل الممارسات اللغوية لأصحاب العمل المستخدمة في القطاع الاقتصادي. بناءً على استطلاعات ميدانية ومقابلة أجريت في الشركة الجزائرية العامة في قطاع المحروقات ، سوناطراك ، ركزنا على اللغات المختلفة الموجودة في هذا القطاع ، وعلى ممارسة اللغات كعامل من عوامل القابلية للتوظيف والاندماج المهني.

لقد استنتجنا أن الفرنسية تظل لغة العمل ، ودرجة إتقان هذه اللغات معيار أساسي لإيجاد وظيفة.

الكلمات المفتاحية: التحليل اللغوي الاجتماعي ، الممارسة اللغوية ، اللغة ، الأعمال.